



CHARTRES

Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat
Affaire suivie par Julien VINCENT
Tél. : 02.37.91.35.29
Port. : 06.47.41.32.53
Courriel : julien.vincent@agglo-ville.chartres.fr

Le Maire

A

Monsieur Christian Le Coz
Président
Mission Régionale d'Autorité Environnementale
Centre-Val de Loire
5, avenue Buffon
CS 96407
45064 ORLEANS Cedex 2

Chartres, le 03 OCT. 2022

Objet : Modification ZAC plateau nord-est – réponse à l'autorité environnementale
N/REF : JV n°2022- 254

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 11 août 2022 m'informant de l'absence d'avis de l'autorité environnementale concernant la modification du dossier de réalisation de la ZAC PNE à Chartres.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, votre courrier ainsi que la présente réponse seront joints au dossier soumis à la participation du public par voie électronique qui se tiendra du 6 octobre au 6 novembre 2022.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services par intérim

Stéphanie DELAPIERRE

